

Formule 20.000 – Pour qui la Marseillaise du Défi France ?



Comme en 2023, la Formule 20.000 partage l'affiche avec les catégories KFS à l'occasion de leur grand rendez-vous national des 13 et 14 juillet : le Défi France ! EvoKart a une nouvelle fois choisi un circuit à la fois intéressant et chargé d'histoire. On ne compte plus les titres de champion de France attribués à Saint-Amand-Montrond au cours de l'ère des karts 100cm³ refroidis par air. L'année 1995 nous rappelle un championnat d'Europe Intercontinentale A qui avait attiré un record de participation : près de 200 pilotes ! Les 34 places de finalistes avaient été durement gagnées.

Cela mérite un petit flashback : on avait retrouvé trois licenciés de la FdK-FFSA sur le podium et cinq dans le Top 6 ! Arnaud Lecomte avait emmené un triplé Tecno et un doublé Rotax. Des centaines de ruptures de clapets avaient été constatées. Au niveau des pneumatiques, Vega, aujourd'hui partenaire de la Formule 20.000, avait pris le dessus sur Bridgestone. Les manches éliminatoires avaient commencé dès le mercredi pour sélectionner les 68 pilotes invités à prendre part aux manches qualificatives. Jenson Button avait réalisé la pole position.

Le pilote de la Ligue du Centre Johan Besnault figurait parmi les pilotes présents en 1995 et sera de retour à Saint-Amand 29 ans après sa 2e place en préfinale et son abandon en finale

alors qu'il menait les débats. De nombreux pilotes renommés de toutes générations sont attendus au départ de ce Défi France. Au plaisir de vous y rencontrer !



Infos pilotes Saint-Amand

- **Circuit** de 1032 x 8 mètres.
- **Formule 20.000 = karts historiques de compétition 1986/2002**, carrossés, moteurs 100 cm³ refroidis par air, sans embrayage. Voir règlement complet en lien avec ce communiqué ou sur demande à la promotrice.
- **La pesée obligatoire** sera effectuée à la fin de la séance d'essais du samedi 17h00. Merci de vous présenter à la pesée même si vous ne participez pas à cette séance.
- **Pneus** : Vega slicks XH4 ou SL4, pneus 6 pouces Vega HS6 (pour les karts pré-95), pneus pluie libres. 4 pneus slicks maximum, 4 pneus pluie maximum.
- **Bruit** (mélodieux, certes, mais bruit tout de même) :

l'ASK organisatrice ne demande pas de monter un silencieux d'échappement mais il faudra obligatoirement instiller une mousse dans votre boîte à air (voir photo ci-dessous, article disponible chez Evokart). Le poids minimum standard sera donc de 145 kg (+10 pour la catégorie +10).



- Droits **d'engagement** pour la course de Formule 20.000 avec entraînements du samedi inclus : 160€, par chèque à l'ordre de Mécasports ou virement (voir coordonnées bancaires sur le bulletin d'engagement). Date limite d'engagement : jeudi 4 juillet 2024, majoration de 50€ jusqu'au mardi 9 juillet 2024. Pas d'engagement sur place.
- Compétition uniquement le **dimanche**. L'expérience des trois finales ne sera pas reconduite pour ce deuxième Déf France F20.000, on retrouvera le format habituel avec le warm-up, les deux manches de 12 tours avec grille de départ tirée au sort puis inversée, la préfinale et la finale sur 15 tours. Podium général et

+10 avec pilotes obligatoirement en tenue.

- Essais **privés** possibles le vendredi. Droits de piste : 50€ la journée à régler sur place à EvoKart.
- La piste sera disponible à **l'entraînement** le mercredi 10 et jeudi 11 Juillet de 9H à 12H et de 14H à 18H, le droit de piste est de 50€ la journée (à régler au club organisateur).
- Deux journées **test**, les samedi 6 et dimanche 7 Juillet 2024 seront réservées aux pilotes KFS et Formule 20.000. Tarif 50€ la journée. Bulletin en lien avec ce communiqué à compléter et renvoyer à l'adresse : presidentKart18@gmail.com ou par téléphone au 06 22 40 34 60.
- Réservation emplacement **paddock** : formulaire en lien avec ce communiqué à compléter et renvoyer à : bgabillat@aol.fr
- **Installation** paddock : à partir du mercredi 10 juillet 08h00 pour la course, installation possible dès le samedi 6 juillet pour les pilotes inscrits aux journées test.
- **Horaires paddock** : Mercredi 10 et Jeudi 11 Juillet 08h00 à 20h30. Vendredi, samedi et dimanche, le paddock ouvrira à 7H00 et fermera à 20H30.
- Le samedi 13 et dimanche 14 Juillet, aucun mouvement de **véhicule** n'est autorisé dans le paddock à partir de la première séance de la journée jusqu'au au dernier départ de la journée.
- Le stationnement des **camping-cars** est interdit dans le paddock, une aire de repos est à votre disposition. L'aire de repos sera accessible à partir du mercredi 10 Juillet et dès le samedi 06 Juillet pour les pilotes inscrits aux journées test. Le coût est de 15€/nuit pour un emplacement. Le camping dans le paddock est interdit.
- Si vous n'avez pas de **transpondeur**, vous pourrez en louer un pour 30€ (avec chèque de caution de 300€).
- Restauration / **buvette** : Le club-house proposera des boissons et de la restauration rapide le samedi 6,

dimanche 7 et jeudi 11 Juillet. A partir du vendredi 12 Juillet, des plateaux repas seront proposés au prix de 15€.

- Contact **EvoKart** : contact@evokart-france.com



bulletin d'engagement F20.000 2024

Inscription Journées test

Formulaire installation paddock

Règlement Formule 20.000

Communiqué agence future racing commm